



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Deux-Sèvres

Commune : Montravers

Autres communes :

R500

Appellation : Vieux château

Monument(s)

Appellation : Vieux château

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 26/10/2004

Étendue de la protection : le vieux château en totalité, ainsi que le sol des parcelles : inscription par arrêté du 26 octobre 2004

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.